



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

Document de référence
du PLAN
NATIONAL DE
FORMATION

à l'usage des

- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral
Animateurs
Officiels





Animateurs Et Officiels

Discipline sportive

TIR A L'ARC

- 1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation
- 2°) Contenus spécifiques définis par :
 - la Commission Nationale Sportive Tir à L'Arc

le : 1^{er} MARS 2007



Conditions d'entrée dans le cursus de formation d'animateur

Activité sportive : **TIR A L'ARC**

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS:

au moins 17 ans à l'entrée en formation
et au moins 18 ans à l'obtention du BF1A

4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Niveau requis : - A l'issue de la période probatoire, le stagiaire devra connaître : la culture générale de l'archerie :
L'histoire de l'arc et de l'archerie, la terminologie liée au tir à l'arc, les différents types d'arcs, les réglages de l'arc et les différentes disciplines de tir à l'arc

(Ces documents devront être fournis par le délégué départemental lors de l'inscription d'entrée en formation)



Organigramme général

ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 A	Approfondissement BAFA	Options	
Conditions d'entrée en formation		Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS	
Compétences visées		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs		
Durée totale		100H (20+8+22+50)	100H (8+42+50)	15H		
Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :		
Période probatoire 20H		*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité				
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	*Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	*Positionner son association dans son environnement. *Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives		
	UCC TC.2	Animation pédagogique	*Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	*Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission		
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	*Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	*Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.		
Activité Sportive	UCC A.S. 4	4.1 Technique et Pédagogie	* Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base * Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique * Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. * Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	* Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques * Transmettre des connaissances		* Observer et analyser * Se sensibiliser aux spécificités de la vie collective
		4.2 Législation	* En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales.	En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales.		* Connaître la législation relative à la pratique en C.V.L. – V.V. - et C.L.S.U.
		4.3 Sécurité de la pratique	* Identifier et prévenir les risques liés à l'activité (gestion du pas de tir) * Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique * Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	* Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité (organisation du pas de tir). * Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité * Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.		* Maîtriser les notions de responsabilité * Identifier les besoins du public
		4.4 Environnement	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels * Agir en fonction des contraintes qui en découlent * Prendre en compte la protection du milieu	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.		Prendre en compte l'environnement dans la gestion de l'activité
Formation en alternance en association 50 h.	Stage Pratique dans l'Association		* Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	* Connaître la Fédération et son organisation régionale.		
	Stage Pratique en Animation		* Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	* Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques		
AFPS		*Etre titulaire d'une attestation de formation				



Brevet fédéral 1 ^{er} degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation (pré requis) : Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30 mini		UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini
<u>Compétences visées</u> Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.		<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.		<u>Compétences visées</u> Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.
<u>Capacités recherchées</u> - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		<u>Capacités recherchées</u> - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.		<u>Capacités recherchées</u> - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives
<u>Contenus synthétiques de formation</u> - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié		<u>Contenus synthétiques de formation</u> - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)		<u>Contenus synthétiques de formation</u> - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux



Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A				
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation 				
UCC TC - 2.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 2.2 Animation pédagogique - 2H30 mini		UCC - T.C - 2.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini
<u>Compétences visées</u> Etre capable de situer son association dans un environnement		<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction		<u>Compétences visées</u> Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ... Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport. 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les étapes de : <ul style="list-style-type: none"> la démarche de projet la conception d'une progression d'apprentissage la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives l'analyse et l'évaluation. Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels. Prévention – Evaluation – Traitement des conflits 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques. Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique Transmettre ses connaissances. Repérer les situations et comportements à risques. Les règlements
<u>Contenus synthétiques de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> La loi sur le sport. La structuration du secteur associatif. L'environnement de l'association. Le Plan National de Développement Les dispositifs ministériels La Branche Professionnelle du Sport La responsabilité civile et pénale Les assurances 		<u>Contenus synthétiques de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> La démarche de projet. Les méthodes d'apprentissage L'évaluation. La planification et la programmation 		<u>Contenus synthétiques de formation</u> Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> bio-mécanique cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire les filières énergétiques sécurité (conduites à tenir) les risques liés au dopage et aux conduites addictives



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: TIR A L'ARC	
Présentation générale		UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive -22H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)	
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale			
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE	UCC A.S - 1-A-4.2 LEGISLATION	UCC A.S - 1-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE	UCC A.S - 1-A-4.4 ENVIRONNEMENT
Proposition de répartition horaire : <i>13H minimum</i>	<i>1H30 minimum</i>	<i>5H minimum</i>	<i>2H30 minimum</i>
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales. Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep et sur le dopage en général. 	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité (blessures fréquentes et accidents) Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités (adaptation du matériel au pratiquant). Assurer la sécurité dans et hors pratique (sur le pas de tir et autour de celui-ci). 	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Réagir en fonction des contraintes Prendre en compte la protection du milieu
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> La connaissance et la maîtrise de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre. L'animation pédagogique spécifique L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité 	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels Mettre en pratique ses connaissances 	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure Acquérir un comportement responsable Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir 	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les prévisions météorologiques locales Prendre en compte les différents matériels Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)



<p>Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur</p> <p style="text-align: center;">BF 1 A</p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC</p>	
<p>Unité de Compétences Capitalisables</p> <p style="text-align: center;">A.S -1-A-4.1</p> <p style="text-align: center;">TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</p> <p style="text-align: center;">Répartition horaire : 13H</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée ▪ Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique ▪ S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques ▪ Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. ▪ Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 	
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</p>	
<p>La connaissance et la maîtrise de la technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et être capable d'appliquer les différentes phases de tir</i> 	
<p>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et être capable de mettre en oeuvre une séance d'initiation adaptée au public</i> 	
<p>L'animation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et être capable de mettre en oeuvre les différentes techniques pédagogiques afin d'éviter les situations d'échecs (adaptabilité)</i> ▪ <i>Création et mise en place de jeux liés à l'activité</i> 	
<p>L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et être capable de mettre en oeuvre un bilan d'évaluation de fin de séance d'animation</i> 	
<p>Evaluation</p>	<p><i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i></p>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
UCC A.S - 1-A-4.2 LEGISLATION Répartition horaire : 1H30	Etre capable <ul style="list-style-type: none"> • En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales. • d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	<i>Connaître les règles de base pour animer une séance en toute sécurité</i>	
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles	<i>Les responsabilités juridiques et morales sont du domaine général de l'association (traitées dans le tronc commun). Connaître les règles de base sur le dopage et les interdits s'y afférant.</i>	
La mise en pratique de ces connaissances	<i>Mettre en pratique les règles de base pour animer une séance en toute sécurité</i>	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
UCC A.S -1-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Répartition horaire : 5H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et prévenir les risques liés à l'activité ▪ Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités ▪ Assurer la sécurité dans et hors pratique 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les connaissances générales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et mettre en pratique les consignes de base des consignes de sécurité.</i> 	
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et être capable d'utiliser le matériel adapté au pratiquant (entretien, préparation, vérification, ...)</i> 	
Les connaissances appliquées au milieu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et mettre en œuvre les sécurités du lieu de l'aire de pratique dans son milieu environnemental</i> 	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
UCC A.S -1-A-4.4 ENVIRONNEMENT Répartition horaire : 2H30	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. ▪ Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu ▪ Prendre en compte la protection du milieu 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Lors d'une pratique en extérieur, connaître et respecter le milieu dans lequel on évolue</i> 	
L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Connaître et mettre en pratique les informations de la plaquette du développement durable</i> ▪ <i>Connaître et être capable d'acquérir du matériel en tenant compte de l'impact écologique</i> 	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur BF 2 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
Présentation générale UC A.S -2-A-4 - Activité Sportive – 42H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région EC de participer aux actions d'une équipe de formateurs			
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE	UCC A.S -2-A-4.2 LEGISLATION	UCC A.S -2-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE	UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT
Proposition de répartition horaire : <i>32H mini</i>	<i>2H mini</i>	<i>5H mini</i>	<i>3H mini</i>
<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences visées</u>	<u>Compétences visées</u>	<u>Compétences visées</u>
Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques Transmettre des connaissances et des savoirs 	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> En regard des Brevets d'Etats, la réglementation s'applique aux seules activités rémunérées. CF formations fédérales. Approfondir ses connaissances 	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et analyser les risques liés à l'activité (mauvais positionnement). Rédiger des fiches didactiques Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre 	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. Les faire accepter Les faire respecter
<u>Domaines des capacités recherchées</u>	<u>Domaines des capacités recherchées</u>	<u>Domaines des capacités recherchées</u>	<u>Domaines des capacités recherchées</u>
<ul style="list-style-type: none"> La maîtrise et le perfectionnement de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre optimales. L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité L'efficience de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> L'appropriation de l'évolution des textes L'analyse et la transmission des concepts de responsabilité juridique et morale applicables aux animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention L'analyse des aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude du milieu La connaissance approfondie du matériel utilisé dans l'activité L'influence du milieu sur les comportements des pratiquants La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs

<p>Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur</p>	<p>BF 2 A</p> <p>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC</p>
<p>Unité de Compétences Capitalisables</p> <p>A.S -2-A-4.1</p> <p>TECHNIQUE ET PEDAGOGIE</p> <p>Répartition horaire : 32H</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques - Transmettre des connaissances et des savoirs
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner</p>
<p>La maîtrise et le perfectionnement de la technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître et mettre en pratique des exercices spécifiques sur des corrections de geste
<p>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître et mettre en pratique une séance d'animation ou de perfectionnement en s'adaptant au public
<p>L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance et mise en pratique d'un exercice spécifique sous forme de fiche de travail
<p>L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance et mise en pratique des fiches d'évaluation face à un animateur en situation
<p>La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance et mise en pratique des méthodes de communication permettant de transmettre, de développer des connaissances et des savoirs et inciter le stagiaire à l'approfondissement
<p>Evaluation</p>	<p><i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i></p>

Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur		BF 2 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
UCC A.S -2-A-4.2 LEGISLATION Répartition horaire : 2H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires • Approfondir ses connaissances 	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité		<i>Connaître et être capable de faire appliquer les règlements des différentes disciplines de tir à l'arc (manuel arbitrage).</i>	
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers, des animateurs bénévoles et des professionnels		<i>Les responsabilités juridiques et morales sont du domaine général de l'association (traitées dans le tronc commun)</i>	
La mise en pratique de ces connaissances		<i>Mise en pratique des règlements des différentes disciplines de tir à l'arc</i>	
Evaluation		<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur BF 2 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
UCC A.S -2-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Répartition horaire : 5H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser les risques liés à l'activité • Rédiger des fiches didactiques • Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
Les connaissances générales	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaître et mettre en pratique les posture et gestuelle pour tirer en toute sécurité</i> 	
Les connaissances liées à l'activité (matériel, pratiques, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Elaboration d'une fiche de travail : sécurité lors d'un concours, d'un passage de badge, animation dans un club, animation dans une fête patronale, etc ...</i> 	
Les connaissances appliquées au milieu	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appliquer les consignes des fiches ci-dessus réalisées par une mise en situation</i> 	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 2 ^{ème} degré animateur BF 2 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT Répartition horaire : 2H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. ▪ Les faire accepter ▪ Les faire respecter 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	Connaître et s'approprier le milieu lors de la pratique	
L'intégration de l'activité et les comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable	Connaître et mettre en pratique les documents concernant le développement durable élaboré et mis à disposition par l'Ufolep (agenda 21 et guide pratique à l'usage des manifestations sportives, etc ...)	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



BF A Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (10H)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se positionner au sein de la fédération au niveau national. • Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération. • Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. • Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.
---	---	---

BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (40H)</p> <p>Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (40H)</p> <p>Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante • participer au développement de l'activité concernée. • organiser une manifestation entre plusieurs associations. • participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale • éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.
--	--	--

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).



Conditions d'entrée dans le cursus de formation d'officiel

Activité sportive : **TIR A L'ARC**

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS:

au moins 16 ans à l'entrée en formation
et au moins 18 ans à l'obtention du BF10

4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Niveau requis : - A l'issue de la période probatoire, le stagiaire devra connaître :
Le manuel d'arbitrage

(Ce document devra être fourni par le délégué départemental lors de l'inscription d'entrée en formation)



OFFICIELS			Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 O	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 O	Options
Conditions d'entrée en formation			Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Avoir le BF1 O complet et AFPS	
Compétences terminales visées			EC d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association.	EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	EC
Durée totale			66H (20+8+8+30)	66H (8+8+50)	heures
Compétences capitalisables			Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :
Période probatoire 20H			•S'intégrer dans l'association à des fins d'animation ou de gestion et de maîtriser la technique de l'activité		•
Tronc commun	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association Ufolep.	•Situer son association dans son environnement.	•
	UCC TC.2	Animation	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission.	•
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	•Assurer la protection des pratiquants.	•Tenir compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	•
Activité Sportive	UCC A.S. 4	4.1 Technique et pédagogie	•Participer à la gestion d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) •Expliquer les interventions de l'officiel	•Organiser une épreuve •Répondre à toutes les interrogations •Identifier et tenir compte de toutes les contraintes d'une manifestation	•
		4.2 Législation Réglementation	•Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique	•Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application.	•
		4.3 Sécurité de la pratique	•Identifier et prévenir les risques liés à l'activité •Assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors	•Gérer le site d'accueil de l'activité. •Mettre en œuvre le dispositif de sécurité.	•
		4.4 Environnement	•Identifier les milieux d'évolution et les matériels •Agir en fonction des contraintes qui en découlent •Prendre en compte la protection du milieu	•S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels	•
UC 5	Stage Pratique en Association	•S'intégrer à une équipe associative •Participer à des actions de l'association et du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et la positionner au niveau régional et national.	•	
UC 6	Stage Pratique en Animation	•Tenir un rôle d'officiel au sein de l'association •Réaliser des projets dans son association. •Prendre en charge l'activité dans l'association.	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec la commission technique concernée	•	
AFPS			•Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours		•



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC			
UC A.S -1-O-4 - Activité Sportive – 8H					
Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation					
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 Techniques et pédagogie		UCC A.S -1-O. 4.2 Législation Réglementation	UCC A.S -1-O-4.3 Sécurité de la pratique	UCC A.S -1-O-4.4 Environnement	
<i>1H minimum</i>		<i>3H minimum</i>	<i>2H minimum</i>	<i>2H minimum</i>	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel, expliquer ses interventions et répondre aux interrogations		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Connaître et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Identifier et prévenir les risques liés à l'activitéPrendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activitésAssurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matérielsAgir en fonction des contraintes qui en découlentPrendre en compte la protection du milieu	
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none">Gérer l'accueil des participants à son niveau d'interventionPrendre des responsabilités dans la gestion d'une manifestationSanctionner les anomalies ou en référer à l'autorité supérieureExpliquer les décisions prisesRépondre aux interrogations		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none">Connaître les bases des textes réglementaires propres à l'activitéConnaître les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participantsConnaître les conditions de déroulement de la manifestation	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none">Repérer les comportements et les situations à risques.Connaître le plan de secours correspondant à sa missionGérer le public et assurer sa protection.	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none">Connaître et faire appliquer les pratiques permettant la protection de l'environnement.Connaître les conditions d'environnement de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...).	
Evaluation <i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe</i>		Evaluation <i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe</i>	Evaluation <i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe</i>	Evaluation <i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe</i>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel BF 1 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE Répartition horaire : 1H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) • Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel, expliquer ses interventions et répondre aux interrogations 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
L'accueil des participants à son niveau d'intervention	<i>Etre capable d'énoncer et/ou rappeler les règles générales de la compétition</i>	
La prise de responsabilités dans la gestion d'une manifestation	<i>Etre capable d'intervenir dans le déroulement d'une manifestation</i>	
Les sanctions des anomalies et leur transmission au niveau supérieur	Connaître et <i>être capable d'appliquer</i> la réglementation en matière de réclamation et sanction - chapitre 7 (réserve, réclamation) - et savoir mettre en œuvre les procédures	
L'explication des décisions prises	<i>Etre capable d'argumenter les prises de décisions en se référant au règlement</i>	
Réponse aux interrogations	<i>Etre capable de répondre aux interrogations en se référant au règlement</i>	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
UCC A.S -1-O-4.2 LEGISLATION REGLEMENTATION Répartition horaire : 3H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité.
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les bases des textes réglementaires propres à l'activité	Connaître et <i>être capable de</i> mettre en pratique les règlements en vigueur du manuel d'arbitrage	
Les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants	Connaître et <i>être capable de</i> mettre en pratique les différentes vérifications et contrôle des matériels individuels et collectifs liés à la manifestation	
Les conditions de déroulement de la manifestation	Connaître et <i>être capable de</i> gérer la manifestation dans toute sa durée	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel BF 1 O		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
UCC A.S-1-O-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Répartition horaire : 2 H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et de prévenir des risques liés à l'activité • Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les comportements et les situations à risques	<i>Etre capable de</i> détecter, prévenir et gérer les différents événements à risques	
Le plan de secours propre à sa mission	Connaître les risques physiologiques liés à l'activité et savoir agir en conséquence	
La gestion du public et sa protection	Connaître et <i>être capable de</i> mettre en application les règles y afférent dans le manuel d'arbitrage	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : TIR A L'ARC
UCC A.S -1-O-4.4 ENVIRONNEMENT Répartition horaire : 2H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et l'application des règles permettant la protection de l'environnement	Sensibiliser les organisateurs sur le respect et la protection du site sur lequel se déroule la manifestation	
L'identification des conditions d'environnement et de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...)	<i>Etre capable de faire respecter les règles liées à l'utilisation des sites</i>	
Evaluation	<i>Se référer à la fiche d'évaluation jointe en annexe et au QCM de fin de stage. L'évaluation par la fiche se fait avec les stagiaires et l'équipe de formation. Le QCM est pris en charge par les formateurs.</i>	



Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel	BF 2 O	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: TIR A L'ARC
UC A.S -2-O-4 Activité Sportive – 8H minimum		
Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'être acteur au sein d'une équipe de formation		
<p>Il n'y a pas nécessité de mettre en place un deuxième niveau théorique dans le cursus officiel Pour permettre une passerelle vers la filière Formateur, nous préconisons après validation du BF 1 O :</p> <p>1°) Suivre le tronc commun BF 2 O et le valider.</p> <p>2°) Effectuer une formation en club, département et/ou région d'un volume horaire minimum de 60 heures comprenant au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 arbitrages de club, départementaux et/ou régionaux - 2 organisations de manifestations (invitation, gestion des inscriptions, de la compétition et des résultats) - Un travail de recherche personnel relatif au tir à l'arc - Avoir participé en tant qu'intervenant à un stage de formation fédérale. <p>La validation du BF 2 O se fera par une demande de diplôme à adresser au pôle formation (via un département, une région) sous forme d'un dossier détaillant les actions ci-dessus mentionnées</p>		
Evaluation : L'évaluation se fait sur la présentation du dossier complet.		



BF O Stages vie associative et fédérale

1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)

Connaître son association.

- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)
- Identifier les différentes activités
- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif

2° Dans le cadre de la formation BF 1 O

Officiel 1^{er} degré :
(10H)

Mieux connaître son association.

- Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...)
- Connaître les différentes activités
- S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif

Mieux connaître son comité départemental.

Réaliser un projet simple dans son association

Ce projet peut être constitué par (au choix) :

- l'amélioration d'un aspect du fonctionnement
- l'organisation de rencontres
- l'accueil d'un nouveau public
- l'amélioration des conditions de pratique ...

3° Dans le cadre de la formation BF 2 O

Officiel 2^{ème} degré
(10H)

Connaître la fédération au niveau national.

Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement.

Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales.

Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.

BF O Stages en animation dans l'association, le département ou la région

1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)

Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'une personne aux qualifications reconnues

2° Dans le cadre de la formation BF 1 O

Officiel 1^{er} degré :
(20H)

3 arbitrages

1 participation à l'organisation d'une manifestation

3° Dans le cadre de la formation BF 2 O

Officiel 2^{ème} degré
(40H)

Voir explication page précédente

- éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Officiels

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).

Bibliographie - Centre de ressources	
Générale	Spécifique
<p>La Mallette Formation de la Commission Nationale et ses 6 annexes</p> <p>Site Internet du Pôle Formation www.ufolep.org</p> <p>Site d'informations générales Yatout www.ufolep.org</p>	<p>Documents de travail élaborés par la CNS Tir à l'Arc</p> <p>Site Internet du Pôle Formation Tir à l'Arc : www.apsl.info</p>